



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 095-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.287

Déposée le : 02.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Zbinden (Mittelhäusern, UDC) (porte-parole)
Bichsel (Merligen, Le Centre)
Arn (Muri b. Bern, PLR)
Grädel (Schwarzenbach BE/Huttwil, UDF)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Renforcer la transmission des traditions, des valeurs et du patrimoine culturel local à l'école obligatoire dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. prendre des mesures pour que les coutumes, les valeurs, les traditions et le patrimoine culturel du canton de Berne et de la Suisse fassent l'objet d'une transmission et d'une mise en valeur accrues et systématiques dans l'ensemble des degrés d'enseignement, et ce dans le cadre des branches et modules existants ;
2. veiller, dans le contexte de l'actualisation du guide « Traditions et symboles culturels et religieux : quelle attitude adopter ? », à ce que les coutumes locales, rites culturels, fêtes traditionnelles et valeurs fondamentales du canton de Berne et de la Suisse y soient présentés de manière appropriée et mis en avant comme faisant partir intégrante de l'identité culturelle.

Développement :

La cohésion sociale repose sur des valeurs communes, un ancrage culturel et la conscience de ses propres origines. Dans ce domaine, l'école a un rôle essentiel à jouer : elle doit transmettre aux enfants et aux jeunes non seulement des connaissances, mais aussi des repères culturels. Dans un canton varié et bilingue comme celui de Berne, il est particulièrement important de cultiver cette identité culturelle et de la conscientiser à l'école.

Malgré de riches traditions régionales, qui vont du Marché aux oignons à la désalpe et du Trycheln au carnaval, aucune démarche n'a à ce jour été entreprise pour permettre une transmission systématique de ce patrimoine dans le cadre de l'enseignement. De même, les valeurs et coutumes nationales, comme la démocratie directe ou le 1^{er} août, sont actuellement trop peu intégrées dans le quotidien scolaire faute d'une approche structurée.

D'autres régions montrent pourtant l'exemple, comme la Basse-Autriche, qui a érigé la transmission culturelle au rang de mission éducative stratégique. La transmission du patrimoine culturel est intégrée à l'enseignement de manière moderne et pragmatique grâce à des programmes tels que le projet scolaire « Mit allen Sinnen ». Des effets positifs ont été constatés sur le sentiment d'identité culturelle, la conscience individuelle des valeurs et le vivre-ensemble. La culture n'y est pas enseignée de façon abstraite mais est réellement vécue par les élèves au travers des coutumes, de la musique, de l'artisanat, de la langue et des fêtes.

Dans le cadre de l'actualisation du guide « Traditions et symboles culturels et religieux : quelle attitude adopter ? », le canton de Berne a maintenant l'opportunité d'envoyer un signal fort en faveur de l'autonomie culturelle, de l'intégration par la transmission d'une identité culturelle mais aussi d'une éducation qui reste fidèle à ses racines.

Motivation de l'urgence : l'actualisation du guide « Traditions et symboles culturels et religieux : quelle attitude adopter ? » a déjà débuté. La présente intervention doit être traitée au plus vite pour que le point 2 puisse encore être pris en compte dans les travaux.

Destinataire
– Grand Conseil